



Association **NON AU POCL** Oui aux Solutions Alternatives

Jars, le 4 septembre 2015 ,

Madame la Maire, Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,
des communes menacées par la LGV POCL

L'association **NON AU POCL, OUI AUX ALTERNATIVES** s'est constituée il y a quelques mois pour dénoncer le projet de construction d'une 2^{de} ligne LGV entre PARIS et LYON, dit «projet POCL». Le 4 février dernier, M. Michel Fuzeau, Préfet de la région Auvergne et coordinateur du comité de pilotage pour le POCL, a remis au Secrétaire d'Etat chargé des transports, le bilan des concertations auxquelles vous aviez été invités à participer et qui retenait dans un premier temps le choix du tracé médian, choix non définitif puisque le 07 juillet dernier monsieur le Premier ministre a relancé les études sur le POCL, études qui se feront en 2016. Si le tracé médian était de nouveau retenu, votre commune se trouverait sur ce tracé ou très proche de celui-ci.

Ce projet, qui n'apporte aucun bénéfice aux communes impactées, sera source de préjudices environnementaux, économiques, sociaux et humains. Nous nous sommes donné pour objectif d'alerter les populations des dangers encourus.

Notre association **NON AU POCL, OUI AUX ALTERNATIVES** demande **l'abandon immédiat et définitif du POCL, condition indispensable pour le maintien et la modernisation des lignes ferroviaires existantes, dans le cadre d'un aménagement réel et équitable du centre de la France.** Ces solutions présentent l'avantage d'être moins coûteuses et réalisables dans un avenir proche.

Se lancer dans ce projet de rénovation est enthousiasmant, à la fois pour nos régions rurales et pour les villes de Vierzon et Bourges, qui pourront être désenclavées sans attendre et sans les désillusions catastrophiques que subissent actuellement les villes situées sur le tracé de la LGV en construction Tours- Bordeaux.

Plus de 4000 personnes, en signant notre pétition pour dénoncer ce projet, ont prouvé la mobilisation de vos administrés qui rend désormais primordial le rôle des élus locaux que vous êtes.

Il y a urgence à agir car les impacts négatifs d'un tel projet sur l'économie locale se sont déjà fait ressentir dans l'immobilier.

Association NON au POCL, déclarée à la Préfecture du Cher sous le N° W 1810033706
Siège : Mairie de Jars Route de Sury-ès-Bois 18260 JARS
<http://non-au-pocl.fr> courriel : contact@non-au-pocl.fr
Présidente : Nelly DEQUESNE. Vice-Président : Alfred de LASSENCE.
Secrétaire : Robert MILETA. Trésorière : Yasmine PERRIN

Il est apparu, lors de nos différentes rencontres avec les maires des communes du Pays-Fort et du Sancerrois, ainsi qu'à notre réunion publique du 6 juin 2015, un manque évident d'informations auprès des citoyens de notre région. Aussi nous sollicitons de votre part le vote d'une motion en conseil municipal pour réclamer au gouvernement :

- l'abandon immédiat et définitif du POCL au profit de la rénovation des lignes existantes.

- la communication du dossier complet et mis à jour afin que vous puissiez en informer vos administrés.

Pour faciliter votre démarche, nous vous proposons de télécharger sur notre site un modèle de lettre à l'attention du Premier ministre.

Puis nous vous invitons également à en adresser la copie à M. Vidalies, Secrétaire d'Etat aux transports, à M. Michel Fuzeau, coordinateur du projet, à M. Guillaume Pépy, président de l'entité RFF SNCF, à votre Président du Conseil Départemental, à votre Président du Conseil Régional ainsi qu'à notre association pour que nous puissions recenser les communes mobilisées dans la dynamique de dénonciation de ce projet.

Sachez que notre association compte plus de 140 particuliers mais aussi des communes qui ont voté leur adhésion (10 euros) ainsi que des élus membres d'honneur, lesquels sont recensés sur notre site internet <http://non-au-pocl.fr> . Vous y trouverez également le développement de nos arguments.

Enfin, nous attirons votre attention sur le fait que le POCL, quel que soit son tracé, est une ligne LGV exclusivement réservée à la seule technologie TGV, que ses impacts désastreux sont les mêmes partout et qu'il n'est nulle part la réponse aux besoins de nos territoires.

Nous ne voulons pas pour les autres ce que nous ne voulons pas pour nous .

Il est temps pour les élus, soutenus par leurs administrés, de s'opposer à ce projet afin que ne soient pas anéantis les efforts qu'ils mènent ensemble pour préserver leur qualité de vie et construire leur avenir.

Nous vous prions, Mesdames, Messieurs de croire à nos respectueuses salutations.

Nelly DEQUESNE

Alfred de LASSENCE

Présidente de « NON AU POCL »

Vice-président de « NON AU POCL »